

s'opposer & proposer



Communiqué de Presse

TIC à l'école : numérique doit rimer avec pédagogie !

Jean-Michel Fourgous vient de remettre un volumineux et complet rapport au Ministre de l'Éducation nationale, dans lequel il propose 70 mesures qui doivent permettre un développement et une généralisation de l'utilisation des TIC dans l'enseignement. Au-delà des aspects matériels (équipement et maintenance, production de ressources, développement des ENT ...), il considère que l'utilisation des TIC à l'École permet de développer des compétences essentielles chez les élèves et de mettre en place des pédagogies plus actives et plus différenciées.

Il exprime une conception de l'école et des apprentissages ainsi que du métier d'enseignant qui rejoignent celles du **SE-UNSA**. « *L'enseignant n'est plus le seul détenteur du savoir. La complexification de la société fait évoluer son métier et les avancées technologiques doivent l'aider dans sa tâche* ». L'apprentissage actif et collaboratif, facilité par l'utilisation des outils numériques, modifie un peu plus les missions des enseignants et leur rapport à la transmission des savoirs.

Depuis de nombreuses années, le **SE-UNSA** dénonce les inégalités territoriales d'accès aux TIC, notamment dans le premier degré. Si le plan Ecoles Numériques Rurales est un premier pas, il reste insuffisant. L'État doit poursuivre cet effort et assurer l'égalité d'accès aux TIC. Mais au-delà de l'équipement, l'utilisation généralisée des ENT, telle qu'elle est prônée dans le rapport, interroge sur l'égalité d'accès à Internet pour tous les élèves.

Enfin la question de la formation initiale mais aussi continue des enseignants est posée. La mastérisation, qui renforce la formation disciplinaire des enseignants au détriment d'une formation professionnelle intégrant, entre autres, cette dimension numérique, va à rebours de ces orientations. Quant à la formation continue elle paie chaque année son écot aux suppressions budgétaires et se trouve en lambeaux.

Pour le **SE-UNSA**, il est indispensable que notre pays définisse et finance une politique extrêmement ambitieuse et volontariste pour rattraper son retard. Une telle orientation politique devra associer étroitement les collectivités territoriales et l'État. Un plan pluriannuel s'impose, faute de quoi la fracture numérique pourrait bien exclure un peu plus dans un système éducatif déjà bien trop inégalitaire.

Paris, le 15 février 2010

Christian CHEVALIER
Secrétaire Général du SE-UNSA

Syndicat des Enseignants-UNSA

de la Somme
4, rue Paul Sautai
80000 AMIENS

Tél : 03.22.92.33.63

Fax : 03.22.92.50.51

80@se-unsa.org

<http://sections.se-unsa.org/80/>

